DIVORCE

LIQUIDATION D'UNE SÉPARATION DE BIENS

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

I. Procédure de divorce

- □ Coordonnées des avocats des époux ;
- □ Copie des jugements et/ou ordonnance afférents au divorce s'il y a lieu.

II. Dispositions testamentaires

- □ Copie de l'acte de donation entre époux s'il y a lieu.

III. État civil

- □ Copie recto/verso de la carte d'identité (ou passeport) ;
- □ Extrait de l'acte de naissance de moins de trois mois ;
- □ Extrait de l'acte de mariage de moins de trois mois ;
- □ Copie du contrat de mariage (s'il y a lieu) ;
- □ Questionnaire d'état-civil dûment complété.

IV. Créance entre époux/indivision

- □ Copie de toutes factures, titres ou relevés de compte justifiant d'une créance de l'un des époux à l'encontre de l'autre époux ;
- □ Copie de toutes factures, titres ou relevés de compte justifiant d'une créance de l'un des époux à l'encontre de l'indivision.

V. ACTIF

Établissements bancaires

- □ Copie du dernier relevé de(s) compte(s) joint(s) + adresse et dénomination des banques.

Bien(s) immobilier(s) indivis

- □ Titre(s) de propriété ;
- □ Évaluation de la valeur des biens immobiliers indivis (avis de valeur de moins de 3 mois par une agence immobilière ou expertise) ;
- □ Valeur locative des biens immobiliers indivis (avis de valeur de moins de 3 mois par une agence immobilière ou expertise) en cas d'occupation privative du bien par l'une des parties ;

- ◻ Nom et adresse du syndic si les biens sont en copropriété ;
- ◻ Copie du bail et du dernier relevé du compte de gérance éventuel si les biens sont loués.

Parts de société acquises par les deux époux

- ◻ Kbis de la société de moins de trois mois ;
- ◻ Copie des statuts constitutifs revêtus des mentions d'enregistrement de la Recette des Impôts ;
- ◻ Copie des statuts mis à jour (s'il y a lieu) ;
- ◻ Attestation de la valeur actuelle des parts sociales ou des actions établies par un expert-comptable.

Divers

- ◻ Copie de la carte grise des véhicules automobiles acquis par les deux époux et leur valeur ARGUS.

VI. PASSIF

- ◻ Factures des sommes dues par l'indivision (impôts sur le revenu, taxe foncière, taxe d'habitation, électricité, téléphone, charges de copropriété ...) ;
- ◻ Copie des actes ou contrats de prêts souscrit par l'indivision en cours + tableau d'amortissement définitif.

VII. Comptabilité

- ◻ Copie des RIB respectifs des époux.